



LA SOCIÉTÉ DES PLAIDEURS

Devenir membre

Formulaire d'adhésion du Québec

Notre mission

- Nous sommes la voix des plaideurs au sein du système de justice
- Nous offrons aux plaideurs de tous les domaines de pratique l'occasion de s'impliquer et de faire partie d'une communauté forte et solidaire
- Nous nous engageons à être une organisation diversifiée et inclusive
- Nous offrons à tous nos membres, y compris les jeunes plaideurs, des services adaptés à leur expérience professionnelle, tels que des occasions de mentorat, de réseautage et de collégialité
- Nos membres disposent d'une plateforme dynamique pour discuter et échanger des idées au-delà des frontières régionales
- Nous nous efforçons d'offrir des programmes de formation pour les plaideurs axés sur le développement des compétences et fondés sur l'apprentissage par la pratique
- Nous avons pris l'engagement de redonner à la communauté, notamment par l'entremise de services pro bono
- Pour assurer la réalisation de notre vision, nous privilégions un mode de gouvernance axé sur l'ouverture, la transparence et la saine gestion financière



La Société des plaideurs place la formation et le perfectionnement des avocat.e.s œuvrant en litige au cœur de sa mission. Les ateliers et conférences qu'elle offre sont nombreux et variés, ciblés et bien orientés, et à l'affût des développements utiles et pertinents au quotidien des avocat.e.s plaidant.e.s. En cela, elle permet à ses membres, novices ou chevronnés, de devenir meilleur.e.s.

- L'honorable Clément Gascon, ancien juge de la Cour suprême du Canada



Pourquoi se joindre à La Société des plaideurs?

Apprendre. Enseigner. Redonner à votre communauté.

Peu importe où vous en êtes dans votre carrière, si vous vous passionnez pour le litige et avez choisi ce domaine de pratique, une adhésion à La Société des plaideurs vous offre les outils et la communauté dont vous avez besoin pour bâtir ou consolider une carrière à la hauteur de vos aspirations. Profitez des formations axées sur le développement des compétences, de l'accès à un réseau de mentors chevronnés, et de la possibilité de partager des connaissances avec d'autres. Faites partie d'un regroupement de plus de 6000 plaideurs des quatre coins du Canada.

Maîtrisez l'art de la plaidoirie (et économisez!)

La Société des plaideurs est une organisation d'exception qui vous offre des formations en matière de plaidoirie. Nous proposons un curriculum novateur dans lequel figurent nos programmes phares « Apprentissage par la pratique » menés par des formateurs remarquables. Les membres profitent toujours de tarifs réduits en s'inscrivant aux programmes de formation continue de La Société des plaideurs.

Faites entendre la voix des plaideurs

Votre adhésion appuie l'important travail que nous réalisons pour façonner l'avenir de la profession. En tant que porte-parole des plaideurs et des clients que nous représentons, nous nous engageons à une grande variété de questions émergentes, notamment : l'accès à la justice, la nomination des juges, l'indépendance de la magistrature et la civilité et le professionnalisme au sein de la profession ainsi que le respect du principe de la primauté du droit.

Contribuez à former la prochaine génération d'excellents plaideurs

Rien n'est plus valorisant que de partager ses compétences et son expérience avec ses pairs et nous offrons à nos membres des occasions pour ce faire. Aidez à planifier un événement d'un groupe de pratique, mentorez des jeunes plaideurs, aidez à développer des compétences, prononcez une allocution dans le cadre d'un séminaire ou contribuez à nos publications. Vos efforts aideront à renforcer la profession ainsi que votre profil auprès de vos pairs.

Interagissez en toute collégialité, élargissez votre réseau et bâtissez votre pratique à l'échelle locale et nationale

Nos événements sociaux et les programmes offerts par nos groupes de pratique offrent aux membres la possibilité d'interagir dans un cadre informel avec des membres de la magistrature et du Barreau. Qu'il s'agisse d'une soirée à la brasserie ou d'un congrès dans un lieu de villégiature, nos événements sociaux vous permettront de tisser des liens avec notre communauté grandissante de plaideurs qui partagent des points de vue semblables.

Profitez d'un accès exclusif aux publications de La Société des plaideurs

Les membres reçoivent un abonnement gratuit à « The Advocates' Journal », notre publication trimestrielle très appréciée qui propose des mises à jour et des articles rédigés par des professionnels de premier plan œuvrant dans le domaine juridique. Cette publication est un ajout essentiel à votre bibliothèque. De plus, nous désirons ajouter de plus en plus de contenus français dans nos publications.

Évènements et programmes phares

Les membres profitent de rabais exclusifs et d'occasions exclusives pour apprendre et pour réseauter avec des membres de la magistrature et du Barreau. Qu'il s'agisse de soirées décontractées à la brasserie, de dîners galas, ou bien de nos ateliers intimes sur les compétences en plaidoirie et de nos symposiums d'envergure, tous nos évènements et nos programmes sont créés pour renforcer notre communauté de plaideurs partageant des points de vue semblables.

Les membres peuvent interagir avec leurs collègues au Québec lors des évènements phares comme :



Gala et Prix de mentorat du Québec

Après son lancement en 2018, le Gala du Québec, qui se tient à l'automne, s'est rapidement établi comme étant « le » rassemblement social pour les plaideurs. Cet évènement annuel réunit des membres de la magistrature et du Barreau et est non seulement une occasion pour socialiser, mais également une occasion pour entendre les propos des grands noms du droit au Québec. En outre, le Prix de mentorat du Québec est remis lors du gala.



Évènements de formation continue phares

Les membres de la Société des plaideurs profitent toujours de tarifs réduits pour participer aux évènements de formation continue, y compris les évènements phares comme le Symposium pour les femmes en litige et les programmes de compétences en plaidoirie comme L'art de la plaidoirie en appel, Maîtrise l'interrogatoire préalable, L'art de l'interrogatoire en chef, et L'art du contre-interrogatoire. Nous avons réussi à migrer avec succès l'essentiel de notre contenu vers des plateformes virtuelles interactives pour permettre à nos membres de garder leurs compétences à la fine pointe, tout en assurant leur sécurité.



Programmes en français

Nos programmes au Québec sont offerts en français ou dans un format entièrement bilingue. Plusieurs programmes de La Société contiennent aussi des ateliers d'apprentissage qui sont conduits par nos excellents formateurs du Québec.



Le comité permanent pour les jeunes plaideurs et le comité permanent 10+

Les membres du comité permanent pour les jeunes plaideurs et du comité permanent 10+ du Québec organisent plusieurs évènements pour permettre aux jeunes plaideurs et aux plaideurs en mi-carrière de s'impliquer au sein de leur communauté juridique. Nous pouvons citer parmi ces évènements les soirées de jeu-questionnaire, les soirées à la brasserie, le « Big Mingle » qui est notre évènement phare pour étudiants, et aussi les évènements de mentorat avec des membres de la magistrature et du Barreau.



Votre comité consultatif régional 2022/23 pour le Québec est composé des membres suivants : Suzanne Pringle (Chair), Sébastien Caron (Vice-Chair), Bernard Amyot, Ad. E. (Board), Mihnea Bantoiu, Daniel Baum (10+), Kristian Brabander, Julie Girard, Karine Joizil, Philippe Knerr, Caroline Laverdière, Valérie Lemaire, Frédéric Plamondon, Patrick Plante, Sebastian Pyzik (YASC), Dina Raphaël, Sylvie Rodrigue, Ad. E. (Board), Catherine Thall Dubé (YASC)

Demande d'adhésion – Québec

MEMBRE NATIONAL RÉGULIER : Pour être admissible, la personne doit être un avocat membre en règle du barreau d'une province ou d'un territoire du Canada et ce, depuis cinq ans au moins, qui exerce en pratique privée à l'extérieur de l'Ontario et dont la principale activité professionnelle, qui représente une part importante du temps total qu'elle consacre au travail, consiste à plaider dans le cadre de litiges civils, d'instances criminelles, d'affaires de droit public ou de procédures administratives.

- Membre national régulier :** (260 \$ + TVQ) : pour ceux et celles qui travaillent dans un cabinet privé au Québec.
- Gouvernement :** (170 \$ + TVQ) : pour ceux et celles qui travaillent au Ministère de la justice, au Ministère provincial du Procureur général ou dans un autre Ministère gouvernemental.
- Aide juridique :** (170 \$ + TVQ) : pour ceux et celles dont au moins 75 % de la pratique est consacrée à du travail d'aide juridique.

***MEMBRE NATIONAL JUNIOR :** Pour être admissible, la personne doit être un avocat membre en règle du barreau d'une province ou d'un territoire du Canada qui exerce à l'extérieur de l'Ontario et ce, depuis moins de cinq ans, et qui exprime l'intention d'exercer comme plaideur en tant que principale activité professionnelle. *Les membres « junior » ne peuvent recevoir les avis de réunion des membres de la Société, pas plus qu'y assister ou y voter.

- Membre jeune plaideur national :** (215 \$ + TVQ)
- Gouvernement :** (170 \$ + TVQ)
- Aide juridique :** (170 \$ + TVQ)

****MEMBRES AFFILIÉS :** Pour être considéré comme membre affilié, un individu doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Membre judiciaire affilié :** (170 \$ + TVQ) : un(e) juge, un(e) maître ou un protonotaire dans un tribunal canadien.
- Membre affilié professeur :** (170 \$ + TVQ) : un(e) professeur(e) de droit dans une faculté de droit agréée au Canada dont le travail démontre un intérêt particulier pour la plaidoirie qui est conforme aux objectifs de La Société des plaideurs.
- Membre affilié étudiant :** (25 \$ + TVQ) : un(e) étudiant(e) fréquentant une faculté de droit agréée au Canada ou inscrit dans le processus d'accès à la profession d'avocat(e) d'une province ou d'un territoire au Canada.

Veillez noter que les membres juniors et affiliés n'ont pas le droit d'assister ou de voter lors des réunions des membres de La Société.

Frais d'adhésion : Les frais d'adhésion au complet seront imputés aux membres qui s'inscrivent aux mois de janvier à juin. Pour les membres qui s'inscrivent aux mois de juillet à octobre, les frais d'adhésion seront réduits de 50%. Les membres qui s'inscrivent aux mois de novembre et décembre n'auront pas à payer les frais d'adhésion pour 2020, mais seront facturés pour les frais d'adhésion au complet pour 2021. Les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.

À titre de plaideur, mon domaine d'exercice inclut : _____

Nom : _____ Cabinet : _____
Tél. : _____ Fax: _____
Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____
Code postal : _____ Courriel : _____
Année d'admission au Barreau : _____ Province d'admission au Barreau : _____
Année d'admission au Barreau : _____ Province d'admission au Barreau : _____
Numéro de membre du Barreau : _____ Études : _____
Premier cycle : _____ Faculté de droit : _____
Associations juridiques dont je suis membre : _____

UN PAIEMENT PAR CHÈQUE NE PEUT ÊTRE FAIT QU'APRÈS L'APPROBATION DE LA DEMANDE D'ADHÉSION.

Une fois que le Conseil d'administration aura accepté la demande d'adhésion, veuillez imputer le paiement à la carte VISA/MC indiquée cidessous. Ce paiement sera calculé au prorata en fonction du mois de mon adhésion et ne sera pas supérieur au paiement annuel de _____ pour ma catégorie d'adhésion.\

Visa Mastercard # : _____ Date d'expiration : _____
Signature : _____

OUI, veuillez ajouter mon nom à votre répertoire des membres en ligne.

OUI, veuillez ajouter mon nom à votre liste d'envoi par courriel pour recevoir des informations et des mises à jour de La Société des plaideurs.

Comment avez-vous pris connaissance de nous?

Cabinet d'avocats Courriel Bouche à oreille
 Programme/ événement social Des médias sociaux Autre : _____

Je certifie par la présente que je réponds aux critères applicables à un membre national régulier ou à un membre national junior (cocher l'une des deux options). Il est entendu que ma demande d'adhésion est soumise à la recommandation du Comité d'adhésion ainsi qu'à l'approbation du Conseil d'administration. Si ma demande est retenue, je me conformerai aux statuts et aux règlements de la Société des plaideurs, ainsi qu'au pouvoir qu'exerce le Conseil d'administration sur les membres. Je certifie aussi que j'ai lu les deux documents suivants : « Principles of Civility for Advocates » et « Principles of Professionalism for Advocates » et que je m'y conformerai.

Signature: _____ Date: _____

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec notre Service d'adhésion à l'adresse membership@advocates.ca, ou au 1-888-597-0243 poste 102.

Renvoyer la demande d'adhésion à :

La Société des plaideurs, 250, rue Yonge, bureau 2700, C.P. 55, Toronto (ON) M5B 2L7.
Tél. : 1-888-597-0243 Fax : 1-416-597-1588, courriel : membership@advocates.ca